

Zeitschrift: Protar
Herausgeber: Schweizerische Luftschutz-Offiziersgesellschaft; Schweizerische Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes
Band: 8 (1941-1942)
Heft: 12

Rubrik: Kleine Mitteilungen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Normalhöhe gesenkt und jener dort behandelt oder auch fortgeführt.

Die Abbildungen 3 und 4 zeigen diesen Hubwagen, und zwar Abb. 3 in seiner untersten, Abb. 4 in seiner höchsten Lage, d. h. entsprechend den beiden Laufschienenhöhen der zweistöckigen Bettlagerstellen.

Die Bettlagerstellen bestehen aus einfachen Doppelbettlatten mit angeschraubten Laufschienen für die mit Rollen versehenen Betten. Die ganze Konstruktion ist äusserst einfach und ausnehmend billig, aber nichtsdestoweniger zweckmässig. Die Verwendung eines Hubwagens — man könnte ihn auch als «Lift» bezeichnen — ist die hauptsächlichste Neuerung. Unserer Ansicht nach ist es ohne weiteres möglich, jede Sanitätshilfsstelle, unter Abänderung der bestehenden Betten, auf dieses System umzuändern.

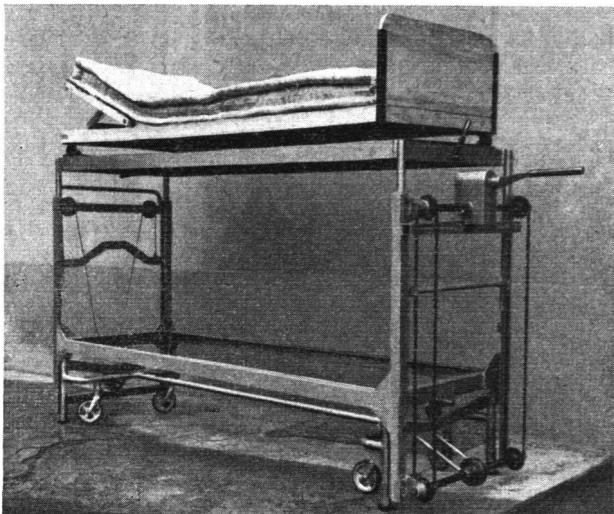


Abb. 4.

Kleine Mitteilungen

L'Amérique éprouve à son tour les servitudes de la guerre totale.

S'il est un pays au monde qui, plus qu'aucun autre, malgré son éloignement des principaux théâtres actuels d'opérations soit fondé à redouter les conséquences de la guerre aérienne, c'est bien l'Amérique. D'abord, parce que l'étendue de son territoire est immense (7'839'000 kilomètres carrés) et que sa défense nécessite la mise en œuvre de moyens de protection considérables; ensuite parce que ses métropoles, ses villes-champignons des côtes Atlantique et Pacifique sont autant de gigantesques foyers lumineux qu'il est pratiquement impossible, la nuit venue, de dissimuler d'une façon parfaite à l'attention des aviateurs ennemis.

Il faut avoir contemplé, du haut de l'*Empire State Building* l'édifice le plus élevé *in the world*, l'océan de lumière que représente une ville comme New-York pour imaginer les difficultés auxquelles doivent aujourd'hui faire face les hommes qui, en cas d'alerte, ont la charge de plonger, d'une heure à l'autre, dans l'obscurité, la plus formidable agglomération du Nouveau-Monde. Le même problème se pose pour des centres tels que Chicago et San-Francisco, cette dernière ville étant, pour le moment du moins, exposée en raison de la présence permanente le long des côtes du Pacifique de plusieurs navires porte-avions japonais.

L'éventualité des bombardements aériens a incité le chef de la défense civile américaine à accomplir, de l'est à l'ouest, de nombreux voyages d'inspection, au cours desquels, le maire de New-York, Fiorello La Guardia, et son honorable «second» Mrs. Franklin D. Roosevelt, s'assurent périodiquement de l'efficacité des mesures prises, ici et là, pour pallier les risques des attaques aériennes.

Dès avant l'entrée en guerre de l'Amérique des règlements avaient été édictés à l'usage de la population, dont une faible partie réalisait alors les dangers courus. Il y a quelques mois encore, personne n'en-

visageait sérieusement la possibilité d'une incursion aérienne au-dessus de New-York ou de Chicago. C'est précisément dans le dessein de détruire de semblables illusions que le bureau de la Défense Civile vient d'entreprendre une nouvelle campagne d'information destinée à mettre le public en garde contre un excès d'optimisme et à lui inculquer les principes d'un vaste programme de protection individuelle.

Self-défense.

Exiger le concours de chaque citoyen américain pour obtenir la mise en application effective du plan national de défense passive était le seul moyen qu'eussent les autorités fédérales de résoudre un problème dont j'ai dit plus haut qu'il ne comporte point, administrativement parlant, de solution pratique. Le simple fait de recruter du matériel en vue de l'obscureissement des immeubles et des habitations d'une ville de sept millions d'âmes est une chose qui ne saurait s'improviser et demanderait plusieurs mois de travail. Ce n'est pas en vain que, depuis des années, les spécialistes de la publicité nocturne se sont ingénier à faire de Manhattan la plus grande affiche lumineuse du globe. De Brooklyn à Long-Island, sur plusieurs kilomètres, des millions de lampes éclairent New-York, immense foyer qu'au seuil du Nouveau-Monde les hommes ont allumé et ne peuvent plus éteindre...

Il importait donc que chaque citoyen sût qu'il partageait, pour sa modeste part, les responsabilités assurées par le «C. D. B.».

Afin que nul ne pût ignorer la loi en vertu de laquelle la police est invitée à réprimer d'une façon immédiate et sommaire les manquements aux ordres donnés à la population par la garde aérienne, on fit appel à tous les véhicules d'information et de propagande. La presse, la radio et le cinéma diffusèrent les règlements généraux de sécurité que, dans chaque district des agents désignés à cet effet, sont chargés de faire appliquer, en cas d'alerte.

Confort et sécurité.

Il n'est pas sans intérêt de souligner le caractère essentiellement pratique — dans le sens anglo-saxon — des instructions publiées par la Défense Civile américaine.

«Avant tout, rester tranquille. Ne pas perdre la tête. Eviter le désordre. Prévenir les destructions. Se tenir au courant des avertissements concernant les alertes. Obéir aux gardes aériens.

L'abri le plus sûr, en cas d'invasion ennemie, est le domicile de chacun. Que l'obscurcissement soit ou non ordonné, ne pas laisser visibles plus de lumières qu'il n'est strictement nécessaire. Si des avions sont signalés, éteindre sans attendre l'ordre d'obscurcissement. Se souvenir que la lueur d'une simple veilleuse peut être aperçue d'une distance de plusieurs milles dans les airs. Doubler les rideaux, les portières et les stores au moyen de couvertures. Si l'on possède du papier noir épais, le coller contre les vitres des fenêtres. Inutile, pour cela, de courir les boutiques et de les assiéger; il est probable que chacun possède chez soi tout le nécessaire. Il faut être ingénieux, savoir improviser.

Dès que retentit l'alarme, ne pas oublier de fermer les compteurs de gaz et d'électricité. Choisir une pièce dans la partie la plus solide de l'immeuble et l'aménager en refuge. Y disposer une table, des coussins et des chaises. En vue d'y passer commodément le temps de l'alerte, y disposer également quelques revues et un jeu de cartes. En se rendant au refuge, ne pas oublier les objets de première nécessité, tels que

lunettes, pyjamas, montres, oreillers. Emporter, si possible, des paravents. Se munir d'un appareil de radio portatif.»

Tels sont — et ainsi codifiés — les conseils dont les principaux organes écrits et parlés de l'Union abreuvent inlassablement le public dans l'attente d'éventuels bombardements aériens. Bien que les grosses agglomérations de l'est et du nord-est des Etats-Unis aient été longtemps considérées comme inattaquables par la voie des airs, en raison de leur éloignement des bases ennemis, l'opinion américaine, alertée par les fréquentes communications de M. La Guardia, ne laisse pas de manifester aujourd'hui quelque inquiétude, relativement à l'extension de la zone d'insécurité dans les deux océans.

Désormais, menacée à l'est comme à l'ouest, l'Amérique éprouve à son tour les terribles servitudes de la guerre totale...

(*Le Journal, Paris.*)

Beilagen dieser Nummer:

Sach- und Autorenverzeichnis des 8. Jahrganges

November 1941 bis Oktober 1942

Table des matières et des auteurs

Novembre 1941 à octobre 1942

Einzahlungsschein für den 9. Jahrgang

1. Januar 1943 bis 31. Dezember 1943

Die Monatsschrift „PROTAR“ kann für ein Jahr zu Fr. 8.— oder für ein halbes Jahr zu Fr. 4.— abonniert werden. Nach dem 15. Januar 1943 wird Nachnahme erhoben.

Verlag Vogt-Schild AG., Solothurn, Tel. 2 21 55, Postcheck Va 4

Belüftungseinrichtungen:
für Schutzzäume jeder Art und Größe

Alarmzentralen,
Sanitätshilfsstellen

liefert und installiert vorschriftsgemäß



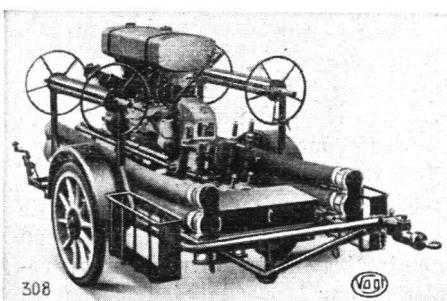
SIFRAG, Spezialapparatebau und Ingenieurbureau Frei AG., Konsumstrasse 4 — BERN — Telephon 2 42 22

WALTER GROEBLI, ZÜRICH 1

INGENIEURBUREAU · Pelikanstrasse 6, Telephon Nr. 70.596

Projektierung und Bauleitung von Luftschutzräumen

Gutachten und Kostenvoranschläge, speziell auch für Einbauten in bestehende Gebäude

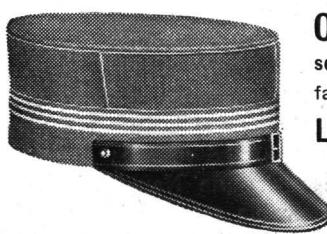


Die
Motorspritze
mit den
wenigsten
beweglichen
Teilen,
daher grösste
Betriebs-
sicherheit

VOGT-MOTORSPRITZEN

werden von Luftschutz und Feuerwehr bevorzugt

Gebr. Vogt, Konstr.-Werkstätte, Oberdiessbach



Offiziers-Mützen

sowie Mannschafts-Police
fabriziert

Louis Zimmermann

Uniformmützen-Fabrik
Bern-Marzili

Probieren Sie meine Neuheit **STAHLHELM-Einlage**, den unangenehmen Durchzug und Erkältungen verhindert. Der federnd weiche Sitz des Helmes ist wunderbar. Wird mit einem Griff montiert, ist federleicht und bedeutet eine einmalige Auslage von nur Fr. 1.—